

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 mai 2019

----- Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance

L'an deux mille dix-neuf et le treize du mois de mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean Léon, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, PEGUILHE Christian, LAMANE Christian, GOMES Stéphanie, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjointes, LAPEYRE Elizabeth, BORDENAVE Pascal, BIGNES Florence, LAYAA-LAULHE Christophe, MALE Nathalie, SANTOS Paula et HERALD Xavier conseillers municipaux.

Etaient excusés : ARIZA François et DARRIBERE Aline

Etait absent : MOUREU Pierre.

Date de convocation : le 30 avril 2019.

Nathalie Malé a été élue secrétaire de séance.

Visite de la grange et des terrains autour de l'école pour l'extension

Les travaux de rénovation de la grange terminés, le Conseil Municipal a pris connaissance de l'aménagement des locaux en se rendant sur place. Il a ensuite été à l'école pour voir les emplacements disponibles pour son agrandissement. L'architecte sera consultée pour déterminer l'espace le plus adéquat pour réaliser le projet.

Présentation d'équipements informatiques pour l'école

L'entreprise MD services est venue présenter sa proposition d'équipement en ordinateurs portables et en tableaux numériques tactiles pour l'école. La commune avait été retenue dans le cadre de l'appel à projets, « Ecole numérique innovante et ruralité », pour être subventionnée à hauteur de 50% pour l'équipement des classes en matériel informatique.

Le projet présenté lors de la séance, étant différent de celui déposé lors de l'appel à projet, le Conseil Municipal a décidé de prendre contact avec le rectorat pour voir s'il peut être modifié.

Emprunt 2019

Après consultation d'établissements bancaires, la proposition de la Caisse d'Epargne a été retenue pour un emprunt de 250 000€ sur 15 ans au taux de 1.13%.

Point sur les travaux

- Le devis pour des travaux d'aménagement des WC des maternelles a été présenté. Compte tenu du projet d'extension, le Conseil Municipal a décidé de mettre le devis en attente, le temps que l'endroit où serait agrandie l'école soit arrêté.
- Programme voirie 2019 : le projet du programme voirie 2019 a été présenté au conseil municipal. Une réunion sur site sera prochainement prévue pour arrêter les voies concernées.

Participation mutuelle des agents

Le Conseil Municipal a défini les conditions de la participation communale à la mutuelle des agents. Elle sera de 30€ par mois, pour les titulaires, à condition que la mutuelle soit labellisée et au nom de l'argent. Ces conditions étant définies, le CTI sera saisi pour avis.

Opposition au transfert à la Communauté de Communes des Luys ne Béarn de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de Communes des Luys en Béarn, au 1^{er} janvier 2020, de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées.

Questions diverses

- **Forum des associations:** Le forum des associations se tiendra le samedi 14 septembre de 10h à 12h. Une réunion aura lieu fin juin, début juillet pour arrêter définitivement l'organisation, mais également pour étudier l'occupation des salles communales l'année prochaine.
- **Subvention pour la restauration de Notre Dame:** Monsieur le Maire a présenté le courrier de l'AMF appelant les communes à être solidaires de la restauration de Notre-Dame de Paris en versant une subvention exceptionnelle. La décision sera prise lors du prochain conseil.
- **Attribution de compensation:** Monsieur le Maire a expliqué aux conseillers présents le mécanisme d'attribution de compensation notamment en ce qui concerne la compétence lecture publique.
- **Référent développement durable:** Monsieur le Maire a fait part aux conseillers de la lettre du SIECTOM demandant aux communes de désigner un référent développement durable. Dans un souci de continuité, le Conseil Municipal a proposé que François Ariza, déjà délégué au SIECTOM, soit également le référent développement durable. Ce dernier étant absent, son accord lui sera demandé.
- **Formation secrétaires de mairie :** Le conseil municipal a donné son accord pour que les secrétaires de mairie participent à une formation organisée par la préfecture pour aider les usagers dans leurs démarches administratives sur internet.
- **Travaux entretien voirie :** l'entreprise de Daniel Lacadée, en charge du fauchage arrive fin de semaine sur la commune pour débiter les travaux.
- **City-Park:** Le city-park sera installé sur la commune le 1^{er} trimestre 2020.
-

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 21 mai 2019 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 21 mai
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne